

Antoine Bourdelle (1861-1929)

Cheval monumental* du *Monument équestre au général Alvear

1914-1917

bronze à la cire perdue (fonte Coubertin)

Inscription en lettres capitales : « Emie Antoine Bourdelle / architecte et sculpteur du Monument Alvear / 1914 - 1915 - 1916 – 1917 / Paris »

Sur le tapis de selle sont inscrits les prénoms de ses enfants, Pierre et Rhodia, et celui de sa seconde femme, Cléopâtre.

Dépôt du musée Antoine Bourdelle, Paris

Le Monument fut commandé à Bourdelle en 1913 par la République d'Argentine, pour rendre hommage au général Alvear (1789-1852), figure de proue de l'Indépendance argentine, qui défit les troupes espagnoles à Montevideo en 1814.

Le Monument fut présenté au Salon des Tuileries en 1923, érigé sur une place Buenos-Aires en 1925 et inauguré en 1926 (toujours in situ).

L'ensemble du monument est composé d'un immense piédestal de 14 mètres de haut, entouré de quatre allégories (hautes de 3,7 mètres) aisément identifiables grâce à leurs attributs (la *Force* avec une massue, *L'Éloquence* avec un phylactère et la bouche ouverte, la *Liberté* avec un cep de vigne, la *Victoire* avec une épée), et dominé par le cavalier Alvear.

Une statue équestre est une prouesse technique.

Antoine Bourdelle se mesure à la grande tradition de la statuaire équestre :

-antique : la statue équestre de *Marc-Aurèle* (Rome, fin 2^e siècle apr. J.C.), seule statue équestre de la Rome antique parvenue jusqu'à nous ;

-de la Renaissance italienne : statues de *Gattamelata* par Donatello (Padoue, 1453) et *Colleoni* par Verrochio (Venise, 1480-96).

Mais à leur différence, il refuse tout naturalisme et recherche la monumentalité : il simplifie les contours, pour définir des plans comme dans une structure architecturale.

A cet égard, le caractère très structuré de la *Tête* du cheval est frappant.

Pour l'anecdote, une légende voudrait que la position des pattes du cheval indique les conditions de la mort du cavalier : les deux pattes antérieures levées pour un cavalier mort au combat ; une seule patte antérieure levée pour un cavalier mort à la suite de ses blessures au combat ; si les quatre pattes touchent terre, le cavalier mort naturellement).

Outre que ce code ne se vérifie pas, ce sont les considérations esthétiques et pratiques (stabilité de la statue équestre) et les modèles auxquels l'artiste se réfère, qui déterminent la posture du cheval.